

Contenu de la formation

Cette formation enseigne les fondamentaux de la prévention des risques professionnels et environnementaux. Les stagiaires apprennent à identifier les dangers, à proposer et suivre des actions de prévention, et à appliquer les réglementations SSE. Ils sont formés à informer et sensibiliser le personnel, à analyser les dysfonctionnements et à communiquer efficacement entre la direction et le terrain. Des mises en situation concrètes permettent d'appliquer immédiatement les bonnes pratiques sur des cas réels.

Débouchés

Néant

Prérequis de la formation

Être choisi par l'entreprise pour sa capacité à tenir ce rôle de Référent et à intervenir efficacement en prévention.

Les objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de:

- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils et les acteurs de la prévention SSE.
- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer.
-

Proposer des actions de prévention adaptées aux situations rencontrées.

-

Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements.

-

Contribuer à l'analyse des incidents et à la mise en place d'actions correctives.

Durée de la formation

La durée de cette formation s'étend à 5 jours soit 35 heures.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La formation alterne apports théoriques et réglementaires avec des applications sur des cas concrets issus des entreprises des stagiaires ou proposés par le formateur.

CENTRES DE FORMATION

Désertines, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION

6 jours / 42 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen

Première session 2027

Taux d'insertion

Première session 2027

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

Les stagiaires sont encouragés à analyser des situations réelles et à échanger sur leurs pratiques pour renforcer l'apprentissage.

Modalité d'évaluation

Un QCM national est réalisé en fin de formation et corrigé par le formateur. La réussite permet l'obtention du Certificat Cycle « Référent(e) PSSE » délivré par l'UIMM.

Modalités d'accès

- L'inscription doit être validée dans un délai maximum de 12 mois après la demande, sous réserve d'un nombre suffisant de participants et dans la limite des places disponibles.

-

Les sessions inter-entreprises se déroulent chaque année de septembre à juillet, avec plusieurs créneaux pour s'adapter aux plannings professionnels.

Suite de parcours et passerelles possibles

Le stagiaire peut poursuivre sa formation avec le Cycle 2 – Animateur(trice) PSSE pour compléter ses compétences en animation et sensibilisation du personnel.

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d'un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs